



RENTRÉE SOCIALE 2020

Le 17 septembre, on déconfiner les luttes !

Rentrée et épidémie: c'est toujours « débrouillez-vous ! »

Jean-Michel Blanquer gère cette rentrée comme il a géré le déconfinement en mai, en laissant les personnels se débrouiller seuls pour appliquer des consignes sanitaires incohérentes. D'un protocole inapplicable pour une reprise en masse en mai, nous sommes passé-es à un protocole quasiment vide, agrémenté de « recommandations » livrées au compte-gouttes et au dernier moment.

Ces recommandations, « qui dépendent de la circulation du virus », sont, qui plus est, non contraignantes et nécessitent plus d'encadrement et de locaux sans les moyens budgétaires qui le permettent.

Ainsi, les personnels sont renvoyés à leur responsabilité pour la gestion de la cantine, de l'EPS, des cas de covid ou des cas contacts...

Après avoir annoncé que les personnels à risques devaient revenir travailler ou prendre un congé maladie, le gouvernement a fait machine arrière en rétablissant les autorisations d'absence mais en réduisant les pathologies concernées et en excluant les personnels vivant avec des personnes à risques. **Exigeons des ASA pour les personnels vulnérables ou conjoint-es de personnels vulnérables pour l'ensemble des pathologies reconnues au mois de juin.**

De même, rien n'est pour le moment prévu pour permettre aux personnels de garder un·e enfant privé·e de classe. La gestion des masques est erratique : retard de distribution, refus de gratuité pour les élèves, refus d'en fournir à des AESH... **Exigeons des ASA pour les personnels pour motif de « garde d'enfants » et la gratuité des masques pour toutes et tous.**

Enfin, le flou règne sur les décisions de fermeture ou non de classes, d'écoles ou d'établissements ainsi que sur la mise en œuvre du plan de continuité pédagogique dans ce cas.

Pas de remédiation à la difficulté scolaire

En ce qui concerne le volet pédagogique, cette rentrée s'annonce d'ores et déjà chaotique :

- lycées et collèges en surchauffe en termes d'effectifs
- postes non pourvus dans de nombreuses disciplines générant une augmentation des HSA
- moyens de remplacement déjà épuisés dans de nombreux territoires. Situation ubuesque quand on sait que le ministre a refusé la demande intersyndicale d'admettre l'ensemble des admissibles des concours internes.

La seule réponse du ministère a été un recentrage sur les fondamentaux. Cette vision conservatrice de l'enseignement ne répond en rien aux difficultés des élèves éprouvés par l'enseignement à distance du printemps. Rien sur l'allègement des programmes, rien pour assurer les dédoublements et gérer l'hétérogénéité des élèves amplifiée en cette rentrée. Le ministère n'a pas, une fois plus, apporté les bonnes réponses !

Un plan d'urgence pour l'École et l'abandon des réformes!

Depuis le déconfinement, pourtant, le ministère a eu plusieurs mois pour prendre les mesures permettant de concilier le retour de l'ensemble des élèves et la distanciation physique.

Pour la CGT Éduc'action un plan d'urgence aurait dû et doit être financé pour recruter des personnels afin de diminuer les effectifs par classe (comme en Italie), installer des points d'eau supplémentaires ou trouver des solutions pour compenser l'insuffisance de salles et multiplier les groupes dans les écoles et établissements.

Pour le reste, Jean-Michel Blanquer ne tire aucun enseignement de la crise sanitaire, économique et sociale comme des inégalités criantes révélées par le confinement.

Il poursuit ses réformes (lycée, « fondamentaux », évaluations, territorialisation, direction d'école...) de tri social des élèves, d'attaque contre le caractère national de l'Éducation.

Carrières et mutations: de l'arbitraire à tous les étages !

La loi de Transformation de la Fonction publique appliquée pendant cette période s'est avérée catastrophique en termes de gestion humaine des personnels. Les commissions paritaires étant vidées de leurs prérogatives, les organisations syndicales n'ont pas pu intervenir sur les mouvements inter et intra. Erreurs de barème, demandes de recours sans résultats... En résumé, une gestion dénuée de toute humanité ! À partir de janvier 2021, la loi s'appliquera aussi pour la gestion des carrières et le ministère gèrera, seul, cet aspect- là aussi. Mêmes causes, mêmes effets !

Urgence salariale dans l'Éducation

Les enseignant·es français·es se classent, parmi les pays de l'OCDE, en queue de peloton en termes de rémunération. Le gel du point d'indice appliqué pendant des années a entraîné une baisse de pouvoir d'achat exceptionnelle de l'ensemble des catégories de personnels. À l'occasion du projet de loi sur la réforme des retraites, la situation est apparue au grand jour : les personnels enseignants allaient être les grands perdants avec ce projet de réforme. Dans les médias, Jean-Michel Blanquer a communiqué à outrance sur sa volonté de s'attaquer à ce problème. Pour l'heure, la réforme des retraites ayant été mise en sommeil, la question des revalorisations des personnels de l'Éducation reste, pour nous, plus que jamais d'actualité. Le ministre a promis de lancer « *un Grenelle des professeurs* » d'ici à octobre. Tout porte à croire que Jean-Michel Blanquer introduira des primes et exigera des contreparties. C'est inacceptable! Toute négociation salariale doit être déconnectée de la question des retraites.

La CGT Éduc'action exigera des augmentations indiciaires et non des primes, pour toutes les catégories de personnels, sans aucune contrepartie, dans le respect de l'égalité Femme/Homme.



Pas de plan de relance mais un plan de rupture!

Le gouvernement, pour amortir l'impact de la crise sanitaire, a décidé de lancer un plan de relance. Sans surprise, ce plan s'adresse toujours aux mêmes : les quelques cadeaux fiscaux octroyés aux entreprises soit disant pour aider à la réindustrialisation ne manquent pas. Nos dirigeants actuels ont décidé de consacrer 20 milliards (soit 1/5 du plan de relance) à la réduction « *d'impôts de production* ». Le patronat est, une fois de plus, bien doté. En revanche, rien pour les premier·es de corvée, ni les privé·es d'emplois.

**Pour la CGT , il est urgent de rompre avec cette logique et d'exiger
une autre répartition des richesses et du temps de travail !**

Avec la CGT Éduc'action, exigeons :

- 400 euros d'augmentation immédiatement;
- l'abandon des réformes de la Fonction publique et des retraites;
- un recrutement massif de personnels titulaires dans l'Éducation et dans les services publics.

Toutes et tous en grève le 17 septembre 2020 !

